

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 25 avril 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Compiègne

NOR : JOSB1913416 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel d'Amiens en date du 4 avril 2019 portant délégation au tribunal d'instance de Compiègne ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 8 avril 2019, mis fin aux fonctions de Madame Audrey LECANU, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Compiègne.

Article 2

Madame Sylvie FAUBLEE (AURIBAUT), adjointe administrative principale au tribunal de grande instance de Laon, déléguée par décision des chefs de cour en date du 4 avril 2019 au tribunal d'instance de Compiègne, est, à compter du 11 avril 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 11 avril 2019 au 10 août 2019, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AMIENS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 25 avril 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY